

Année 2024/2025



Fiche d'inscription

ÉCOLE MATERNELLE DE SAINT-AUBAN

ENFANT

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Sexe

F

M

Classe de l'enfant :

Inscription à la cantine OUI NON

PARENT 1

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tel Fixe _____

Mobile _____

Adresse mail _____

PARENT 2

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tel Fixe _____

Mobile _____

Adresse mail _____

En cas de séparation, l'enfant réside : Chez le Parent 1 Chez le Parent 2 Résidence Alternée

Autre responsable :

Lien avec l'enfant

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tel Fixe _____

Mobile _____

J'ai pris connaissance de la note d'information RGPD jointe concernant le traitement des données à caractère personnel

A _____ Date _____ Signature _____

Pièces à fournir :

Certificat médical attestant l'aptitude à la vie collective pour les 3 ans.

Copie du carnet de santé (Vaccinations)

Justificatif de domicile.

Livret de famille.

NOTE D'INFORMATION RGPD

La commune de Saint-Auban traite vos données personnelles dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen La commune de Saint-Auban traite les données collectées pour votre inscription à l'école publique maternelle.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des compétences légales de la commune en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire, prévues aux articles R131-3 et R131-4 du code de l'éducation.

Les catégories de données traitées sont :

- Etat-civil, Identité
- Coordonnées Le dossier d'inscription prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Les personnes concernées sont :

- Les enfants inscrits à l'école publique maternelle ou élémentaire
- Le ou les représentants légaux de l'enfant Destinataires des données :
- L'accueil et le secrétariat des mairies déléguées
- Le Maire de la commune
- Le Maire de la commune de résidence de l'enfant en cas de dérogation
- Les délégués départementaux de l'éducation nationale, les assistants de service social, les membres de l'enseignement.
- Le Rectorat de l'académie d'Aix Marseille.
- Le Directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie

Durée de conservation :

- Les données sont conservées jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle l'enfant atteint 16 ans.
- Les données sont immédiatement effacées lorsque le maire a connaissance que l'enfant ne réside plus sur la commune.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez contacter la Mairie de Saint-Auban

- par courriel : mairie@saintauban.fr

- par courrier : Mairie de Saint-Auban 9 Place Don Jean BELLON 06850 Saint-Auban

Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 – Tél.: 01.53.73.22.22 -